



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gaz

Question écrite n° 76138

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le vif regret des consommateurs qui ont appris que la réduction des prix du gaz domestique à partir du 1er mai ne serait que de 4,5 % après trois hausses successives d'environ 30 % au total entre le début de l'année 2000 et l'année 2001. Au vu des résultats exceptionnels de GDF qui a enregistré, en deux années, une hausse de ses résultats équivalente à 150 %, il apparaît que les clients auraient dû bénéficier d'un rabais d'au moins 15 %, de la part de l'établissement de service public (Institut national de la consommation, 60 millions de consommateurs, juin 2002, n° 362).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76138

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2504